

Les programmes jeunesse de France Télévisions sans pub ?

Médias Une proposition de loi a été votée jeudi à l'Assemblée nationale, mais n'a pas été adoptée conforme.

Judi, les députés écologistes ont profité de l'heure tardive pour voter un texte de loi qui rencontre l'opposition du gouvernement et du groupe PS à l'Assemblée nationale. Après les sénateurs, qui avaient adopté cette proposition le 21 octobre dernier, c'était au tour des députés de se prononcer sur la suppression de la publicité pendant les programmes de France Télévisions destinés aux moins de 12 ans, ainsi que durant les quinze minutes qui les précèdent et qui les suivent. Le texte prévoit l'entrée en vigueur de cette mesure le 1^{er} janvier 2018.

Navette parlementaire

La ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin et Patrick Bloche, le président socialiste de la commission des Affaires culturelles, ont tenté de faire traîner les débats. Mais les 18 membres du groupe écologiste étaient presque tous présents pour militer en faveur de cette loi destinée à protéger la santé des enfants, alors que les rangs étaient déserts du côté du PS, de la droite et du Front de gauche, qui sont contre. Du coup, le texte n'a pas été adopté conforme, et ses opposants vont pouvoir revenir sur sa suppression lors de la navette parlementaire. Et faire valoir une nouvelle fois leurs arguments "Comme je

l'ai dit dans l'hémicycle, je ne laisserai pas fragiliser le service public de l'audiovisuel, ses salariés, ses missions, son soutien à la création [...] Je continuerai à me battre [...] pour conforter les moyens et l'indépendance du service public de l'audiovisuel", s'est insurgée Fleur Pellerin dans un communiqué.

Vingt millions d'euros en moins

Concrètement, la suppression de la publicité autour des programmes jeunesse (qui concerne aussi les sites internet du groupe public) représente un manque à gagner pour France Télévisions d'environ 15 à 20 millions d'euros de recettes annuelles, sur un chiffre d'affaires de 380 millions d'euros. Alors que les recettes du groupe ont déjà diminué de 100 millions d'euros entre 2010 et 2014, comme l'a rappelé la ministre de la Culture pendant les débats. Deux députés, le socialiste David Assouline et le communiste Pierre Laurent, se sont d'ailleurs étonnés que cette proposition se limite au service public, regardé par un tiers des enfants seulement. Et Marie-Georges Buffet (PCF) de préciser que "les annonceurs du secteur alimentaire pour la catégorie 'enfants' investissent d'abord dans les chaînes privées: TF1 reçoit 83 millions d'euros, M6, 48 millions d'euros".

Le texte prévoit cependant que le Conseil supérieur de l'audiovisuel rende compte chaque année devant le Parlement de ses travaux sur la publicité télévisuelle dans les programmes pour enfants des chaînes publiques et privées.

C. G.

La suppression de la publicité autour des programmes jeunesse représente un manque à gagner pour France Télévisions d'environ 15 à 20 millions d'euros par an.